

# Fiche de Poste



## 1) IDENTIFICATION DU POSTE

<b>Service</b>	Police Municipale
<b>Fonctions</b>	<b>Responsable du service de police municipale</b>
<b>NOM et Prénom du titulaire actuel du poste</b>	
<b>Grade</b>	Chef de service de police municipale, brigadier-chef principal
<b>Statut</b>	Titulaire
<b>Motif de la nomination</b>	
<b>Classification du poste</b>	

## 2) SPECIFICITES DU POSTE

### Situation dans l'organigramme

<i>Information sur le service d'affectation</i>	Le service de police municipale exécute dans les conditions fixées par la loi et sous l'autorité du Maire les missions relevant de la compétence de ce dernier en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Elle assure l'exécution des arrêtés de police du Maire et constate, par procès-verbaux dans les conditions prévues à l' <a href="#">article 21-2 du code de procédure pénale</a> , les contraventions auxdits arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois pour lesquelles compétence lui est donnée.
N+1	Directeur Général des Services En sa qualité d'APJA, placé sous l'autorité judiciaire du maire, de l'OPJ territorialement compétent et du procureur de la République
N+2	
<i>Nombre d'agents encadrés</i>	3
<i>Evaluation des ces agents</i>	3

### Responsabilités financières

Budget	A COMPLETER
Régie	A COMPLETER

### Relations fonctionnelles

Relations internes avec les autres services municipaux	Monsieur le Maire, les adjoints et l'ensemble des élus L'ensemble des services municipaux,
Relations externes	Relations directes avec la population et ses représentants, avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, les bailleurs, les transporteurs, le milieu associatif et les partenaires sociaux Relations à l'OPJTC et au procureur de la République Coopération avec les services de police des communes limitrophes, avec les forces de sécurité de l'État et l'ensemble des partenaires de la sécurité publique Participation aux instances et dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance (contrat Intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance, etc.)

## 3) MISSIONS

### 1) Activités principales

<b>Missions</b>	<b>Activités correspondantes</b>
<b>Participation à la définition des orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- - Piloter le diagnostic de sécurité publique du territoire de la collectivité</li><li>- - Analyser l'évolution des activités de police municipale, des faits délictueux, des contraventionnels, des doléances</li><li>- - Recueillir les données des partenaires (transporteurs, bailleurs, Éducation nationale, justice)</li><li>- - Alerter la collectivité sur des risques et des points de vigilance particuliers</li><li>- - Participer à la définition des stratégies d'intervention</li><li>- - Proposer des plans d'action et des interventions d'ordre prioritaire</li></ul>
<b>Organisation du service de police municipale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Traduire les orientations de la collectivité en règlements et consignes opérationnelles</li><li>- Établir et faire appliquer le règlement intérieur du service de police municipale</li><li>- Coordonner les activités de police municipale (PM) avec le calendrier des événements et manifestations</li><li>- Prévoir, répartir et adapter les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme opérationnel</li><li>- Planifier et organiser la permanence, les roulements de service et les ordres de mission</li><li>- Mettre en œuvre les activités du service de police municipale</li></ul>

<b>Mise en œuvre et suivi de l'activité du service de police municipale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre à l'autorité et à son équipe des points de situation</li> <li>- Suivre le traitement des mains courantes et les rapports d'intervention</li> <li>- Superviser la mise en œuvre des activités spécifiques (fourrières, objets trouvés, chiens dangereux)</li> <li>- Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents</li> <li>- Identifier et gérer une inaptitude temporaire ou permanente d'un agent à exercer ses missions sur la voie publique</li> <li>- Participer aux réunions de coordination avec les forces de sécurité de l'État</li> <li>- Représenter le service de police municipale auprès des instances de concertation (CISPD)</li> <li>- Établir des rapports d'activité réguliers et le bilan annuel</li> <li>- Élaborer, suivre et évaluer la convention de coordination</li> </ul>
<b>Commandement et coordination des interventions de police municipale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les zones de surveillance spécifiques et les modalités de patrouille</li> <li>- Identifier et hiérarchiser les événements mobilisateurs de moyens et élaborer un plan prévisionnel des interventions</li> <li>- Prévoir et affecter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des interventions</li> <li>- Transmettre des ordres d'intervention auprès des équipes et vérifier leur application</li> <li>- Organiser et coordonner l'action des opérateurs internes et externes</li> <li>- Assurer la liaison avec l'autorité territoriale et avec les autres intervenants</li> <li>- Mettre en place et superviser des dispositifs de contrôle relatifs à l'application des règles et consignes sur la sécurité en intervention</li> <li>- Réceptionner, contrôler, analyser et transmettre les écrits professionnels</li> <li>- Rendre compte à l'autorité territoriale</li> <li>- Initier, conduire ou participer à un bilan, un débriefing de l'intervention et proposer des mesures ou des consignes correctives</li> </ul>
<b>Organisation des actions de prévention et de dissuasion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les champs prioritaires de vigilance et les programmes de prévention (tranquillité vacances, vol par ruse, etc.)</li> <li>- Identifier les sites et bâtiments sensibles et planifier les actions de surveillance</li> <li>- Organiser des actions de sensibilisation à destination de publics cibles (commerçants, seniors, milieux scolaire et associatif)</li> <li>- Mettre en œuvre des actions de prévention sur la sécurité routière</li> </ul>
<b>Gestion de l'interface avec la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un dispositif d'accueil du public</li> <li>- Analyser les demandes et doléances et formuler des réponses appropriées</li> <li>- Orienter les personnes vers les services compétents</li> <li>- Participer à des réunions d'information et de concertation avec les habitants</li> </ul>
<b>Gestion et contrôle des procédures administratives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place et contrôler les différents registres</li> <li>- Suivre la délivrance des permis de détention concernant les chiens dangereux</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger les arrêtés de police du maire et contrôler leur application</li> <li>- Rédiger les demandes d'agrément, d'assermentations et d'armement</li> <li>- Superviser l'application des procédures de traitement et d'encaissement des infractions</li> </ul>
--	---

#### 4) CONDITIONS DE TRAVAIL

<b>Lieu de Travail</b>	Mairie de Saint André de Sangonis
<b>Horaires de travail</b>	Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées, week-ends, jours fériés, nuits) Rythme de travail très variable, en fonction des événements A COMPLETER
<b>Fonctionnement spécifique</b>	Travail en bureau au poste de police ; déplacements permanents sur son territoire de compétence
<b>Tenue particulière et/ou matériel spécifique (mobile, véhicule...)</b>	Logiciels métiers (enregistrement et transmission des procès-verbaux, rapports, PVE, main courante, etc.) Véhicule, armement (4°, 6° et 7° catégories) ; moyens de communication, de transmission et vidéo protection, protection individuelle (pare-balles), équipements de contrôle
<b>Contraintes médicales du poste</b>	Bonne condition physique

#### 5) PROFIL DE L'AGENT

<b>Formation souhaitée</b>	
<b>Formation(s) obligatoire(s) (habilitations, permis,...)</b>	Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue Autorisation délivrée par le préfet en cas de port d'armes avec obligation de formation Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire, permis de conduire nécessaire
<b>Aptitudes requises</b>	<i>Savoir et savoir-faire :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre réglementaire, acteurs et dispositifs de la sécurité publique</li> <li>- Attributions des principaux partenaires institutionnels</li> <li>- Cadre réglementaire de la vidéo protection</li> <li>- Techniques de diagnostic</li> <li>- Typologie des risques et procédures d'urgence</li> <li>- Droit pénal et administratif</li> <li>- Prérogatives de la police municipale</li> <li>- Droits et obligations des fonctionnaires dépositaires de l'autorité publique</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlements et consignes du commandement opérationnel</li> <li>- Techniques de commandement des interventions</li> <li>- Modalités d'interventions des partenaires (procureur de la République, police nationale, gendarmerie, douane, etc.)</li> <li>- Prévention de la sécurité routière</li> <li>- Techniques de résolution des conflits et de médiation</li> <li>- Documents et registres nécessaires au fonctionnement d'un poste de police municipale</li> <li>- Écrits administratifs et judiciaires</li> <li>- Caractéristiques de l'environnement professionnel, administratif et territorial</li> <li>- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité</li> <li>- Procédures administratives</li> <li>- Techniques de recueil et de diffusion d'informations</li> <li>- Techniques de base en matière de communication écrite ou orale</li> <li>- Conventiennements entre partenaires</li> </ul> <p><i>Savoir- être :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sens de l'organisation</li> <li>- Qualités relationnelles et d'écoute</li> <li>- Rigueur et méthode</li> <li>- Esprit d'analyse et de synthèse</li> <li>- Sens du service public</li> <li>- Réactivité, disponibilité et prise d'initiatives dans le respect des orientations de la collectivité</li> <li>- Autonomie et sens des responsabilités</li> </ul>
<b>Conditions de recrutement</b>	Mutation, détachement
<b>Conditions de Rémunération</b>	Rémunération statutaire + RI + chèques déjeuner + participation prévoyance + COS
<b>Date de recrutement</b>	1 <sup>er</sup> avril 2019

## 6) VALIDATION

Fiche de poste mise à jour le 30 aout 2018